



Nom de l'action : Sensibilisation au tri

Thème : Déchets, eau, énergie

Enjeu « R » : La limitation des déchets et l'amélioration du tri

Objectif Agenda 21 : faire évoluer les comportements responsables

Date de création de la fiche : 15/11/2018

Dernière mise à jour : 31/01/2019

En projet	En cours	Réalisé	Abandonné
-----------	-----------------	---------	-----------

Acteurs de l'action

Pilote de l'action : Guy Tézier

Elue référente : Pascal Cortejo

Services ou structure concernée : services techniques, service communication

Partenaires : Département prévention et gestion des déchets du Conseil de Territoire Aix-Marseille Provence Métropole

Commission référente : commission extramunicipale DD

Contexte

La commune de Gréasque a rejoint le territoire du Pays d'Aix en 2014.

Etudes et installations de Point d'Apports Volontaires ont commencé progressivement (cf. fiche action sur l'installation des Points d'Apports Volontaires)

En parallèle des installations, des campagnes de communication / sensibilisation sont normalement systématiquement effectués par le département prévention des déchets de la Métropole

La commune n'a pas bénéficié d'une campagne de communication, lors des dernières installations de Points d'Apports Volontaires effectuées, entre 2015 et 2016.

Des problèmes d'incivilités et de dépôts sauvages (récurrents sur l'ensemble des communes du Pays d'Aix) sont soulevés.

Le conseil de Territoire du pays d'Aix ne dispose actuellement que de 4 agents de sensibilisation au tri pour les 36 communes.

La commune précise qu'une volonté de trouver des ambassadeurs verts relais au sein des quartiers a été formulée au sein de sa commission extramunicipale DD. Elle souhaite travailler avec le conseiller du tri référent sur cette question.

La commune construit un partenariat renforcé avec le Département prévention et gestion des déchets du Conseil de Territoire Aix-Marseille Provence Métropole afin d'informer et de sensibiliser les habitants (une fiche action spécifique sur les installations a été créée en parallèle de celle-ci).

Description de l'action et calendrier de mise en œuvre

Ce projet s'adresse :

- aux habitants
- aux services techniques et communication de la commune

Les différentes étapes du projet :

- organiser des réunions régulières avec le Département prévention et gestion des déchets du Conseil de Territoire Aix-Marseille Provence Métropole pour effectuer des points d'avancement sur les résultats de Gréasque concernant les ordures ménagères et les collectes sélectives
- insérer ces points à l'ordre du jour des commissions travaux et communication au moins une fois par an pour faire un état des lieux des informations et campagnes de sensibilisations effectuées.
- établir un plan de communication sur les années à venir.
- communiquer régulièrement les résultats obtenus à la population.

Résultats attendus de l'action

- informer/ sensibiliser régulièrement les administrés sur l'évolution des installations de points de collectes.
- informer régulièrement les habitants sur les résultats les quantités d'ordures ménagères et déchets recyclables récoltées sur Gréasque
- informer régulièrement les habitants sur les solutions de tri proposées par le Pays (d'Aix-Marseille Provence Métropole et la commune, ainsi que celles des acteurs locaux.
- effectuer un suivi des campagnes de communications effectuée pour toute nouvelle installation

Indicateurs d'évaluation :

- nb de campagnes de sensibilisation effectuées par an
- nb de communications effectuées par an.

-

Budget prévisionnel 2018-2021

Niveau de Développement Durable et de Mise en œuvre de l'action

Aménagement et construction durables
Modification des modes de comportement et de consommation
Démarche écoresponsable

Suivi de l'action

2018 :

La commune n'ayant pas bénéficié d'une campagne de communication/ sensibilisation au tri, depuis son entrée dans l'ex CPA, une campagne exceptionnelle va être effectuée, du 28 au 31 Mai : 10 conseillers du tri vont visiter l'ensemble des foyers Gréasquéens pendant 4 jours : échanges, consignes de tri, distribution de guides, sacs, « stop pub », et bulletins individuels pour le compostage.

La métropole passe par un prestataire extérieur pour déployer cette opération. Sur la commune de Gréasque, ils feront du porte à porte, et devront faire valider leur passage par signature électronique des particuliers (obligation de toucher au moins 70% de la population)

Ils ont également la possibilité d'adapter leurs horaires aux horaires de présence des habitants(en fin de journée par exemple, le samedi...).

La commune va prévenir ses administrés, afin que leur soit réservé le meilleur accueil possible.

Bilan

Malgré l'arrivée de nouvelles installations depuis 2014, les résultats de tri sur la commune ne sont pas assez satisfaisants, sans compter les constats journaliers de dépôts sauvages un peu partout dans le village.

A demande de la commune, du 29 mai 12 juin 2018, **12** Messagers du tri, missionnés par la Métropole D'Aix- Marseille ont sillonné tout Gréasque, afin de redonner les consignes de tri et e distribuer en porte à porte, un kit par foyer qui comprenait :

- Un flyer de la métropole détaillant les consignes de tri ainsi que ce qu'il ne faut pas jeter dans les poubelles bleues, jaunes et vertes
- Un autocollant « STOP PUB »
- Un Flyer de renseignement pour commander un composteur ou un lombricomposteur
- Un sac de pré-tri sur lequel figurent les consignes de tri

Sur les 1700 foyers répertoriés :

- **1591 foyers touchés (sensibilisation en porte à porte ou boîte à « lettrage »), soit 94 %.**
- **874 foyers sensibilisés en porte à porte, soit 51 %.**

Budget final *Combien ça a coûté ?*

Quelles ont été les frais engagés ? Qui a financé ?

Pistes d'amélioration

Créer un groupe d'ambassadeurs verts par quartier qui effectuerait une mission de relais complémentaire aux actions de sensibilisations effectuées par les conseillers du tri Métropolitains.